

Bien-être animal : Une nouvelle inspection à l'abattoir Sobeval

26.02.20



Vue extérieur de l'abattoir de Sobeval en Dordogne. © Claude Hélène Yvard

Faisant suite à la diffusion d'une vidéo de L214 la semaine dernière, le ministère de l'Agriculture annonce une nouvelle inspection de l'abattoir Sobeval en Dordogne. Il attend un rapport complet vendredi matin.

Dans un communiqué de presse diffusé ce 26 février 2020, le ministère de l'Agriculture assure que « la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et un référent national abattoir seront présents dès demain sur site pour une enquête approfondie. Un rapport complet sera adressé vendredi matin au ministère. »

Mise au point

C'est la DGAL, direction générale de l'alimentation qui diligente cette enquête. Cette annonce fait suite à [la diffusion la semaine dernière par l'association anti-élevage L214](#), d'une vidéo d'un abattoir de veaux situé en Dordogne et appartenant à Sobeval. L'association avait demandé la fermeture de l'établissement.

Hier, le 25 février 2020, L214 diffusait un communiqué de presse dans lequel elle demandait la démission de Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture. Elle l'accuse d'avoir menti, affirmant avoir reçu des échanges de courriels internes au ministère de l'Agriculture, adressés par erreur à l'association, et qui montrent que les infractions « sont avérées », selon l'association.

« Une enquête interne est en cours pour comprendre les motivations de ce mail, réagit le ministère de

l'Agriculture. Le directeur général de l'alimentation, sur la base des rapports transmis par les services de la préfecture de la Dordogne, confirme qu'aucun élément ne permet à ce jour d'affirmer la présence de telles non-conformités dans cet établissement. »

E.R. avec l'AFP